

DÉVELOPPER UNE FILIÈRE MISCANTHUS, CULTURE À BAS NIVEAU D'IMPACT



LES TERRITOIRES D'ACTION

AAC La Varenne – Le Clain

Surface totale de l'AAC : 206 500 ha
SAU de l'AAC : 153 048 ha (2021)
1747 exploitations agricoles (2021),
Animé par [Grand Poitiers](#)

Contexte agricole : grandes cultures – blé, maïs, colza, tournesol... (70%)
prairies & fourrages (25%)

Qualité de l'eau

Nitrates : 34 mg/L en moyenne (2012-2021), pics à 45mg/L
Pesticides : herbicides utilisés en grandes cultures (métolachlore, métazachlore, glyphosate)
→ molécules et produits de dégradation détectés dans les eaux brutes

Arnoult-Lucérat

Surface totale de l'AAC : 31573 ha
SAU de l'AAC : 21 782 ha
392 exploitations (2023)
Animé par [Eau 17](#)

Contexte agricole : grandes cultures : céréales et oléagineux, destinées à 80-90% à l'exportation

Qualité de l'eau

Nitrates : concentrations élevées (moy 2023 au captage du Bouil de Chambon : 47,8 mg/L) et pics hivernaux à 76,6 mg/L.
Pesticides : teneurs supérieures au seuil de 0.1g/L pour triazines, et métolachlore, métazachlore, ESA-alachlore, OXA-alachlore

Domaine(s) d'action :

- Changement de pratiques agricoles
- Filière économique

Type(s) d'action :

- Accompagnement des agriculteurs
- Animation territoriale

Département(s) :

- Vienne
- Charente-Maritime

Bassin(s) hydrographique(s) :

- Loire-Bretagne
- Adour-Garonne

Mots clés : filière – miscanthus – culture à bas niveau d'intrants

POURQUOI S'ENGAGER ?

Les contrats Re-Sources de la Varenne, porté par [Grand Poitiers](#), et de l'Arnoult-Lucérat, porté par [Eau 17](#), ont tous deux pour objectif de favoriser et pérenniser les **pratiques et systèmes agricoles durables** afin de **protéger la ressource en eau** sur ces AAC classées prioritaires. Le développement de **filières agricoles locales à bas niveau d'impact** fait partie des programmes d'actions établis dans ce cadre.

Le **miscanthus** est une plante pérenne (+ de 20 ans), compatible avec la qualité de l'eau puisqu'elle nécessite **peu d'apports** tout au long de sa vie. En effet, seul un désherbage est requis les premières années pour garantir son implantation, et après celles-ci, le miscanthus ne nécessite pas de travail du sol. Le rendement est de 10 à 20ha/an à partir de la 3^{ème} année. Le miscanthus peut être utilisé en **litière animale, en paillage horticole ou en chaufferie**. Ces deux derniers débouchés ont l'avantage d'impliquer des collectivités, ce qui facilite la création d'une filière et la valorisation économique de la production respectueuse de l'enjeu eau.

LES OBJECTIFS

L'objectif principal est d'**inciter les agriculteurs à se tourner vers la culture du miscanthus** particulièrement propice à la préservation de la qualité de l'eau. Pour cela, la création d'une **filière garantissant des débouchés** constitue une option viable et sécurisante pour les agriculteurs. L'objectif des collectivités eau est **d'accompagner et de soutenir les acteurs agricoles** du territoire mais aussi les collectivités dans la mise en place de filières durables et cohérentes vis-à-vis de l'enjeu eau de leur territoire.

Le développement d'une filière miscanthus s'inscrit également dans d'autres politiques portées par les collectivités des territoires, comme le contrat énergie et le Projet Alimentaire Territorial pour Grand Poitiers. En ce sens, une **synergie des politiques publiques** mises en œuvre est indispensable pour impliquer l'ensemble des maillons de la filière.

Date de début de l'action : 2018

Date de fin : action en cours

2e projet

Les deux programmes Re-Sources portés par **Grand Poitiers** et **Eau 17** ont pour objectif de **diversifier les productions agricoles** en promouvant et développant des **cultures favorables à l'enjeu eau**, dont le **miscanthus**.

| | Grand Poitiers | Eau 17 |
|----------------|---|--|
| Genèse | Étude agro-pédoclimatique menée en 2018 avec Eau de Vienne pour évaluer la compatibilité du miscanthus avec le territoire et ses débouchés locaux . Les résultats encourageants ont conduit à une étude de faisabilité technico-économique en 2020, en lien avec un projet de chaufferie à Poitiers. | Depuis 2018, Eau 17 a mené une concertation avec les acteurs locaux sur le développement de filières agricoles économes en intrants . Des ateliers ont réuni agriculteurs, agroalimentaire, GMS et collectivités. Cette démarche a révélé une forte attente d'accompagnement de la part des agriculteurs. |
| Production | Les deux collectivités sont accompagnées par Novabiom, qui fournit un appui technique, les rhizomes, une planteuse spécifique et propose des contrats d'achat de la production. Le coût d'implantation est estimé entre 3000 et 4 000 €/ha (rhizomes + coût de location de la planteuse). | |
| | Production depuis 2023 Grand Poitiers travaille également avec une association locale de producteurs (Association Miscanthus Innovation) pour promouvoir le miscanthus sur le territoire. | Production lancée en 2022 |
| Accompagnement | Financement de la location de la planteuse et des rhizomes via les programmes Re-Sources et LEADER | Prise en charge via le programme Re-Sources du conseil et de l'implantation. Eau 17 a également développé un système d'aides directes (régime des minimis) qui permet de soutenir les agriculteurs dans le développement de la filière à hauteur de 300 €/ha pendant 5 ans. |
| | Les financements sont conditionnés au respect d'un cahier des charges compatible avec la protection de la ressource en eau , notamment en privilégiant le désherbage mécanique au chimique. | |
| Débouchés | Poitiers a mené en 2022 un essai de paillage horticole concluant, désormais proposé aux autres communes de la communauté urbaine. Un essai est en cours d'élaboration par la collectivité et Prom'haies, visant à publier en 2026 un comparatif de différents paillages (miscanthus, lin, etc.). La filière énergie est également prometteuse. Grand Poitiers souhaite intégrer le miscanthus (potentiel de 70 ha) dans le cahier des charges de la délégation de service public. L'appel d'offre du prestataire pour le combustible est en cours en 2025. | À la différence de Grand Poitiers, Eau 17 n'a pas de compétence énergie et alimentation, et a donc signé des chartes d'engagement avec les 4 grandes collectivités de son territoire. En 2025, le syndicat d'eau travaille avec Rochefort Océan et Saintes Grandes Rives pour intégrer le miscanthus dans leurs réseaux de chaleur . Une étude juridique et économique est en cours avec CERESCO et Saintes Grandes Rives l'Agglo pour alimenter la chaufferie d'une piscine communautaire via des contrats locaux (environ 30 ha seraient nécessaires pour ce projet). |

L'ACCOMPAGNEMENT PAR RE-SOURCES

Les programmes Re-Sources permettent notamment de financer de l'**animation agricole** pour **mobiliser les acteurs locaux** et **structurer** le développement de la filière. Les collectivités financent également l'**accompagnement technique** et les **coûts d'implantation** aux agriculteurs via Re-Sources. Eau 17 propose aussi un **accompagnement financier** du changement de pratiques agricoles à travers leur régime d'aide directes lancé en 2023.

LES PARTENAIRES

Partenaires techniques : Grand Poitiers et Eau 17 dans le cadre de leurs programmes Re-Sources, Novabiom

Partenaires financiers : Région Nouvelle-Aquitaine, Agence de l'eau Adour-Garonne, Agence de l'eau Loire-Bretagne

LES RÉSULTATS

- **26 ha** implantés depuis 2023 dans la Vienne par Grand Poitiers, et **26 ha** implantés sur l'Arnoult-Lucérat depuis 2022
- **3 agriculteurs** engagés sur l'Arnoult Lucérat (17), et 5 sur la Varenne (86)
- **Sensibilisation et mobilisation** des collectivités locales pour la création de débouchés
- **Etude économique et juridique** en cours par CERESCO sur le territoire de Saintes Grandes Rives l'Agglo

LES FACTEURS CLÉS DU SUCCÈS

- **Accompagnement technique, fourniture de rhizomes et matériel** (ici par Novabiom) complété par l'Association Miscanthus Innovation dans la Vienne
- **Accompagnement financier des agriculteurs** par Eau 17 et Grand Poitiers dans le cadre de Re-Sources
- **Sécurisation des débouchés** en intégrant le miscanthus dans des contrats énergie locaux

POINTS DE SATISFACTION

- **Culture sans intrant et sans irrigation** qui s'adapte à différentes conditions pédoclimatiques
- **Rendement intéressant** à partir de la troisième année
- **Débouchés économiques** locaux en paillage, combustible et autoconsommation pour litière animale

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- Travail en cours pour proposer des **contrats longs sécurisants et un prix incitatif** pour les agriculteurs tout en restant raisonnable pour la collectivité
- Chaufferies de Grand Poitiers gérées par **délégation de service** : impossible d'imposer un combustible

TÉMOIGNAGES

Sophie Goineau, animatrice Re-Sources à Eau 17 : « Le travail sur les filières est pérenne et permettra aux agriculteurs d'avoir des débouchés durables et rentables, ce qui les libère du système de subventions. **Le rôle du producteur d'eau est d'amorcer la réflexion et d'impulser les projets.** Ce travail de longue haleine, commencé en 2018 se poursuit aujourd'hui et est en cours d'aboutissement. »

Céline Lelard, responsable du Pôle Production eau potable à Grand Poitiers : « Grand Poitiers a adopté une approche transversale pour **mieux intégrer la gestion de l'eau dans ses politiques, en conciliant préservation de la ressource et développement économique.** Aujourd'hui, les agriculteurs engagés sont principalement des polyculteurs-éleveurs cherchant à diversifier leurs cultures tout en s'adaptant aux contraintes économiques et environnementales. On compte également quelques céréaliers qui expérimentent ces nouvelles cultures sur des parcelles difficiles. »

→ Pour aller plus loin

<https://www.eau17.fr/>

<https://www.grandpoitiers.fr/protection-ressource-en-eau>

<https://www.novabiom.com>

<https://www.miscanthus-innovations.com>

Contacts

Céline LELARD

Responsable du Pôle Production eau potable
Grand Poitiers Communauté Urbaine
Tél : 05 49 52 37 26 - 06 89 53 13 49
celine.lelard@grandpoitiers.fr

Sophie GOINEAU

Responsable cellule Re-Sources et animatrice
Arnoult Lucérat
06 88 20 72 50
sophie.goineau@eau17.fr

Un projet mené avec :



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

